

INONDATIONS AU NEPAL – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Madame

expose :

Le 26 août dernier, des inondations dévastatrices ont ravagé le Népal, laissant derrière elles des centaines de victimes, de blessés et de personnes disparues. Des milliers de familles, mais aussi des touristes se retrouvent aujourd'hui sans ressources, privés de logement et confrontés à une situation d'urgence.

Face à cette tragédie, le Secours Populaire Français lance un appel à la solidarité. L'association appelle aux dons financiers pour donner à son partenaire népalais et à son réseau d'associations partenaires en Asie du Sud-Est les moyens d'agir afin d'accompagner les personnes sinistrées pour faire face aux besoins immédiats, comme dans la durée.

Grâce à leur connaissance du terrain et à leur implantation locale, ces organisations sont en mesure d'identifier les besoins prioritaires et de déployer des actions adaptées auprès des populations les plus durement frappées.

Dans les zones touchées, les besoins sont considérables : accès à l'eau potable et à la nourriture, mise à l'abri des populations sinistrées, produits de première nécessité, soins et accompagnement des enfants et des familles vulnérables.

Conformément à l'article L. 1115-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit que « Dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire », et afin de venir en aide aux victimes des inondations qui ont touché le Népal, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 5 000 € au Secours Populaire Français qui récolte des dons à cet effet.

Après avis de la commission compétente, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention de 5 000 € au Secours Populaire Français, destinée à aider les victimes des inondations qui ont touché le Népal.